

Travailler en îlots autonomes en LCA dans un environnement numérique

Dans cette fiche, vous trouverez :

- ✓ les questions préliminaires ;
- ✓ la description de la démarche ;
- ✓ leurs objectifs pédagogiques ;
- ✓ le détail des activités ;
- ✓ un bilan critique ;
- ✓ les pré-requis nécessaires à la mise en œuvre de ces activités.

En annexe, vous trouverez : un dossier de travail.

✓ Questions préliminaires

Point de départ :

L'organisation de la classe selon le modèle du cours dialogué frontal montre de plus en plus ses limites ; le professeur qui déploie son énergie à solliciter les interventions de ses élèves pour les conduire à observer, analyser, conceptualiser et réinvestir les acquis dans ses séances d'apprentissage, se trouve assez souvent face à la réalité suivante : au mieux une minorité d'élèves entrent dans ce dialogue, au pire il se trouve seul en situation de monologue. Les activités des élèves elles-mêmes se réduisent à prendre la parole pour fournir une réponse préalablement guidée, à passer seul, à tour de rôle au tableau, à noter la synthèse idéalement élaborée en commun, sur le cahier de cours, à écrire seul en réponse à une consigne donnée, livrés à eux-mêmes et à leurs difficultés.

Dans le cours dialogué frontal, s'agissant de l'activité d'écriture, en particulier de la traduction d'un texte latin, il est difficile pour le professeur d'intervenir auprès de chaque élève pour l'aider à résoudre les difficultés qu'il rencontre. Ce constat m'a amené en tant qu'enseignant à me poser les questions suivantes :

- ✓ Comment gérer l'hétérogénéité des élèves, notamment s'agissant des compétences propres à la maîtrise de la langue latine et de la traduction ?
- ✓ Comment mettre en activité des élèves trop souvent en posture d'auditeurs passifs du cours ?
- ✓ Comment, dans un volume horaire réduit, s'agissant de l'étude d'un aspect civilisationnel du monde latin, en découvrir un maximum d'aspects ?
- ✓ Comment favoriser l'autonomie et la créativité des élèves ?

Ce scénario pédagogique a pour ambition modeste d'apporter des éléments de réponses concrètes à toutes ces questions en s'appuyant sur une pratique que j'ai menée et évaluée en classe auprès de mes élèves latinistes de tous niveaux, de la cinquième à la seconde générale.

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

J'ai volontairement choisi de présenter l'expérience décrite dans ce scénario en m'appuyant sur le travail mené avec une classe de quatrième de dix élèves engagée sur des travaux d'apprentissage en langue et civilisation autour du thème « Rome et ses voisins ». Pour autant, les modalités d'organisation du cours ont été installées selon les mêmes principes, développés plus loin dans ce scénario, avec un nombre plus important d'élèves dans d'autres classes sur d'autres niveaux. Les conclusions tirées de l'analyse de cette démarche se rejoignent quelles que soient les classes et les niveaux ou cette expérience a été menée.

✓ Présentation générale de la démarche adoptée

Niveau concerné : 4^{ème}.

Les élèves se sont constitués en quatre groupes selon leurs affinités. Chaque groupe a choisi d'étudier l'une des sous-entrées au thème « Rome et ses voisins » proposée par le professeur : la civilisation carthaginoise, la seconde guerre punique, les Gaulois, la guerre des Gaules.

Ce choix effectué, le groupe a reçu un dossier spécifique à son travail, papier et numérique, (cf. annexe) portant sur cette sous-entrée, constitué :

- ✓ d'un corpus de textes latins traduits ;
- ✓ d'éléments iconographiques ;
- ✓ d'un texte appareillé à traduire ;
- ✓ d'une sitographie succincte ;
- ✓ d'un cahier des charges listant les tâches à effectuer.

Sur la période donnée, sept semaines de cours, soit environ douze séances, les élèves ont dû effectuer chacune des tâches listées dans un cahier des charges alternant des séances de recherches en autonomie sur une documentation papier fournie par le professeur, des séances de recherches effectuée au CDI sur des supports non-numériques (ouvrages documentaires, revues, manuels scolaires,...), des recherches sur le net, des séances de production de textes informatifs et des séances de traduction. Les élèves devaient être en mesure, à la fin de la période, de présenter un exposé oralisé à l'ensemble de la classe, s'appuyant sur une présentation informatisée qui servait de trace écrite au cours. Sur la base de cette présentation et des corrections apportées par le professeur, les élèves étaient soumis à une évaluation finale des acquis.

Les deux premières séances de la période ont été consacrées, dans le cadre d'un cours dialogué, au point de langue spécifique abordé pour la séquence, à savoir ici la proposition infinitive, point de langue qui sera présent dans le texte à traduire figurant dans le dossier et qui donne lieu aussi à un exercice simple de thème (traduction du français en latin). Cette découverte du point de langue spécifique a été menée à partir d'un texte commun d'étude.

A l'exception de ces deux séances, les élèves ont eu une entière liberté d'organisation dans leur travail. Seules ont été imposées des séances spécifiques où l'enseignant a fait le point avec un groupe donné sur l'avancée des travaux de traduction du texte.

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Le reste du temps, le professeur est passé d'un groupe à l'autre, dans la classe, supervisant les tâches qu'effectuaient les élèves au sein de leur groupe, orientant leurs recherches, apportant son expertise dans la maîtrise de l'outil informatique.

S'agissant justement de l'outil informatique, il faut préciser que les élèves, outre les moteurs de recherches, ont été amenés à utiliser principalement deux applications en ligne, toutes deux gratuites : un site collaboratif de classe (wiki) créé avec l'application *Google sites* et un outil de présentation dynamique en ligne (*Prezi*). Depuis la classe de cinquième, ils ont appris à utiliser ces deux outils dont le maniement et la maîtrise, pour les fonctions de base, sont très accessibles.

✓ Présentation détaillée de certains outils et de différentes activités menées en cours :

L'étude du texte commun lors des séances menées avec toute la classe rassemblée

Elle se fait sur le principe de la traduction collaborative orale. Une première lecture analytique est faite en commun (observation globale, relevé d'indices, formulation d'hypothèses,...). L'étape suivante est consacrée à l'étude du vocabulaire. Quand ce vocabulaire n'est pas connu des élèves, le professeur tente de le faire déduire par le biais de rapprochements sémantiques ou étymologiques. Si une telle démarche n'aboutit pas ou n'est pas possible, le professeur donne le vocabulaire manquant.

Dans un second temps, les élèves entrent dans la traduction littérale. Seuls les passages pour lesquels ils disposent des compétences linguistiques nécessaires pour traduire leur sont donnés. Cela suppose que le professeur se soit assuré au préalable du degré d'acquisition de ces outils à ce moment de l'année par le plus grand nombre d'élèves. Ceux-ci, alors, au sein de leur groupe, traduisent ces passages par unités syntaxiques de mots. A la fin, chacune des propositions de traduction est mise en commun oralement devant la classe pour comparaison et validation.

Les passages non accessibles aux élèves et qui ne font pas l'objet de l'étude du point de langue visé sont élucidés par le professeur. Enfin, les passages qui servent de supports à la réflexion sur le fonctionnement de la langue sont traduits par ou avec l'aide du professeur et donnent lieu à une analyse conduisant à l'élaboration de la leçon ou de la règle. Celle-ci est formulée par les élèves. Les exemples sont pris dans le texte étudié.

Cette leçon est mise en forme ultérieurement par le professeur sous la forme d'une fiche de synthèse, distribuée aux élèves et publiée sur le site web de la classe (voir plus bas, « mise en forme des recherches »).

Le cahier des charges

Il est donné en page 1 du dossier de travail (cf. annexe). Il comprend des consignes liées à la langue et à son étude (traduction d'un court texte appareillé, phrase de thème d'imitation) et des attendus de contenu liés aux recherches, soit sous forme de questions, soit sous forme de titres de parties de l'exposé que les élèves devront construire. Il se termine par une courte sitographie. Celle-ci est destinée à orienter les élèves vers des sources disponibles sur internet dont l'intérêt et la fiabilité ont été vérifiées par le professeur.

Le texte appareillé à traduire

Le texte est court et accessible aux élèves. Il a été choisi également pour son intérêt dans la découverte du point de civilisation. Il est appareillé de manière à favoriser au maximum l'autonomie des élèves. Cet appareillage permet la

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

distinction rapide par l'élève des classes grammaticales des mots, des éléments variables en cas et en personne et des éléments structurant syntaxiquement le texte (prépositions et leur régime, conjonctions de subordination et leur régime, construction des verbes). Cet appareillage a fait l'objet d'un apprentissage dès l'année de cinquième. Cette préparation permet à l'élève d'accéder au plus vite à l'identification des formes fléchées, des formes conjuguées et ainsi de concentrer son attention sur la démarche complexe de traduction. Le vocabulaire n'est pas donné. Ainsi les élèves sont-ils amenés à fréquenter les dictionnaires, papier ou en ligne, et à mettre en œuvre les processus de recherche lexicale appris préalablement.

La séance de traduction avec le professeur

Comme il a été dit précédemment, le professeur intervient régulièrement auprès de chaque groupe d'élèves, pour observer ceux-ci dans la tâche de traduction. Ces interventions ont été planifiées selon un calendrier établi au préalable. Chaque groupe sait donc lors de quelle séance le professeur intervient auprès de lui. L'enseignant étudie alors comment procèdent les élèves, il intervient pour les guider quand ils sont bloqués, et pour apporter son expertise dans la langue. Il mesure ainsi les besoins des élèves de manière fine et peut, par exemple, revenir sur sa maîtrise des valeurs fonctionnelles des cas, sur sa méthodologie de traduction, sur la formulation correcte, en français, de l'énoncé latin à traduire.

La recherche documentaire

Dans une même séance les élèves ont le choix soit de consulter le fond documentaire du CDI, soit d'effectuer des recherches sur internet. Le professeur documentaliste peut au besoin assister ceux qui le souhaitent dans ces recherches. Ils peuvent aussi consulter une base documentaire en classe (manuels, revues historiques ou archéologiques, ouvrages documentaires).

Le corpus de textes

Les textes latins traduits sont choisis pour fournir des éléments de réponse au questionnement posé dans le cahier des charges. Ce travail renforce la posture de chercheur de l'élève. Celui-ci ne se contente pas de comprendre et reformuler une synthèse fournie par un écrit documentaire, mais, en identifiant dans un texte littéraire des informations propres à l'éclairer sur ses recherches et en les reformulant, il construit lui-même cette synthèse. Mieux, la fréquentation des textes antiques prend tout son sens dans la construction d'une culture historique. L'étude de l'iconographie participe également de cette démarche. Ainsi, à un autre moment de l'année, les élèves du groupe, travaillant autour de l'*otium* sur les courses de char dans le cirque, ont pu, à partir de l'étude de la mosaïque des jeux à Lyon, déduire des informations sur leur déroulement.

La mise en forme des recherches

Les recherches effectuées, les élèves préparent une restitution informatique, que ce soit sous la forme d'une présentation numérique effectuée avec un logiciel de présentation (*Microsoft Powerpoint*, *LibreOffice* ou *OpenOffice Impress*) ou un outil de présentation dynamique (*Prezi*). Ces productions seront intégrées dans le site de classe dans des pages dédiées que les élèves auront créées. Ces travaux servent de trace écrite du cours.

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

L'exposé oral

La séquence de travail s'achève sur la présentation orale devant la classe entière des résultats de recherche. Les élèves de chaque groupe exposent dans une prestation d'une dizaine de minutes les connaissances qu'ils ont acquises. C'est l'occasion d'évaluer des compétences transversales de l'oral et de faire travailler les autres élèves sur la prise de notes. Cet exposé oral peut s'appuyer sur la présentation informatique produite, sans que cela soit une obligation. Il peut aussi inclure la présentation de documents papier (synthèses, documents iconographiques) préparés par les élèves.

L'évaluation

Une évaluation écrite fait suite aux exposés. Elle comprend une reprise de la traduction d'un passage du texte étudié en commun comprenant le ou les points de langue abordés dans la période et des questions sur l'ensemble des sujets traités. Juste avant de démarrer cette évaluation, les élèves rendent sur feuille le travail de traduction autonome figurant dans leur dossier qui est lui-même évalué.

✓ Bilan critique :

Une telle organisation du travail a des effets très positifs sur la posture de l'élève. Ayant lui-même collecté et synthétisé les informations sur son sujet d'étude, il a été pleinement acteur de ses apprentissages. Les connaissances qu'il a acquises, parce qu'il a dû lui-même les reformuler à destination de ses pairs, sont assimilées. L'apprentissage de la langue, parce qu'il est mené au plus près de l'élève, à partir de ses acquis et ses difficultés propres est plus individualisé, et probablement plus efficace. De nombreuses compétences transversales sont travaillées.

L'organisation de la classe est bouleversée, obligeant les élèves à être autonomes et à s'organiser dans l'espace et le temps. C'est une autonomie cependant guidée par un balisage des tâches à effectuer et par l'emploi d'outils d'aide comme l'appareillage des textes. Les élèves doivent apprendre à travailler en groupe dans le respect des autres : adapter le volume sonore de leurs conversations.

Le cours de langues anciennes devient un moment et un espace d'investigation où l'on remet en cause ses connaissances sur la civilisation latine, où l'on apprend à devenir soi-même un passeur de savoirs : les élèves, après avoir défini dans le groupe les tâches dévolues à chacun (principe de collaboration au sens étymologique du terme : travailler ensemble au même objectif), participent, lors de la phase de partage que constituent les exposés oraux, à l'enrichissement culturel de tous.

Cependant, il existe des difficultés qu'il convient de souligner : les élèves, comme nous avons pu le voir, sont amenés à utiliser très souvent l'outil informatique. Dans l'établissement où a eu lieu cette expérimentation, la classe avait accès presque à chaque séance de cours à la salle informatique. Le bon déroulement des séances de cours en était très dépendant. Il en est de même de l'accès à l'espace documentaire du collège. Le parc informatique doit lui-même être performant.

Enfin, le travail de préparation des dossiers proposés aux élèves est très chronophage pour l'enseignant.

Néanmoins, le professeur, une fois les activités lancées, se trouve dans une position confortable pédagogiquement : il peut observer la manière de travailler des élèves, intervenir ponctuellement pour pallier leurs

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

difficultés, être sollicité au besoin, s'il n'est pas occupé avec un groupe, par les élèves alors que dans une organisation dialoguée-frontale du cours, le professeur s'épuise souvent lui-même à solliciter son auditoire. L'enseignant redevient pleinement partenaire du processus d'apprentissage.

✓ Pré-requis nécessaires à la mise en œuvre des activités :

Du côté de l'élève

Les outils informatiques qu'utilisent les élèves ne sont pas compliqués à mettre en œuvre. Pour la plupart, ils les maîtrisent très rapidement et même parfois mieux que leur professeur. Néanmoins celui-ci doit être prêt à prendre du temps pour leur apporter son expertise afin de pallier les difficultés qu'ils peuvent être amenés à rencontrer.

Aspects matériels :

- ✓ Accès à un environnement numérique de travail : les postes informatiques doivent être équipés d'un logiciel de traitement de texte et de diaporama ainsi que d'un moteur de recherche. L'application *Prezi* est gratuite et disponible en ligne sur le site suivant : <https://prezi.com>. Il existe deux versions, une basique, *Prezi Classic*, ouverte à tous, dont les fonctions de bases suffisent largement aux usages préconisés dans ce scénario. Il existe aussi une version éducation, basique elle aussi, qui a pour avantage de garantir la confidentialité des productions et le contrôle des liens de partage.
- ✓ Recours à un site de classe (wiki) : on peut utiliser l'outil gratuit très simple et très intuitif [Google sites](#). Pour cela il faut disposer d'un compte *Google*.

Compétences informatiques nécessaires :

Maîtriser le fonctionnement de logiciels de traitement de texte (*Microsoft Word*, *LibreOffice* ou *OpenOffice Writer*) et de présentation (*Microsoft Powerpoint*, *LibreOffice* ou *OpenOffice Impress*).

Temps de préparation pour le professeur :

Il faut bien compter 1 à 3 heures de travail pour l'élaboration de chaque dossier présenté aux élèves (recherche des textes, mise en forme informatique).

Auteur : Frédéric Christ, Frederic.Christ@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IAN Lettres, et Laurence Miens, chargée de mission,
Pour Mesdames Alexander, Boulhol et Monsieur Destaing, IA-IPR de Lettres
Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr